

CDL réunion thématique stationnements du 27 avril 2017

Ce qui a fait consensus-ce qui a fait débat

La réunion thématique du 27 avril a été consacrée à l'examen des propositions de l'atelier économie et emploi du CDL, animé par Michel Segue, sur les stationnements à Sainte Luce.

Cette contribution finalisée complète et précise la synthèse des restitutions des groupes de travail constitués le 27 avril qui vous a été précédemment diffusée.

Cette synthèse restitue ce qui a fait consensus et débat mais aussi les questions à approfondir. Par consensus il faut entendre ce qui fait consentement du plus grand nombre dans le respect de la diversité des avis émis.

Pour chaque sujet les avis exprimés ne faisant pas consensus ou à approfondir sont identifiés.

Pour plus d'informations se référer au rapport très approfondi de l'atelier économie et emploi (*disponible sur le site Internet du CDL*). Certaines données de référence de 2010 et 2012 mériteraient d'être actualisées mais ont été globalement confirmées de visu par le CDL.

Participants CDL excusés : Jean-Claude Tassin, Rémi Jollet, Jean-Michel Gandreuil, Jacques Billon, Alan Peltais, Thierry Rozier, Erwan Coignard, Bruno Cesbron, Daniel Phetu.

1-Evolution 2030 des stationnements

Le CDL a réalisé une analyse fine du stationnement à partir des données disponibles en 2010 et 2012 du nombre de places disponibles dans le cœur de ville et de leur utilisation. Ces données ont été globalement confirmées par les observations faites in situ par le CDL.

Le cœur de ville dispose dans un carré de 500 m de côté (voir annexe 1) de 655 places de stationnement dont 280 réglementées et 16 pour des personnes à mobilité réduite (PMR). 61 places autour de U Express sont du domaine privé ainsi que 7 parkings place du 11 novembre.

Le CDL a effectué une analyse fine (voir rapport de l'atelier économie emploi) de l'évolution des besoins en stationnement à l'horizon 2030 en fonction des différents usages (habitat, services et commerces, écoles, ...).

Une analyse plus fine des besoins pour des personnes à mobilité réduite (PMR) reste à effectuer.

➤ Cœur de ville

Pour le cœur de ville le stationnement actuel ne semble pas « saturé » et des stationnements existants ne sont pas valorisés. Même le jour du marché dans un rayon de 500 m des places de stationnement sont disponibles (rue de Bretagne, allée Eudes de Fremont, ...).

Aussi, et malgré l'augmentation de la population, le nombre de places actuelles devrait répondre aux besoins d'évolution à l'horizon 2030 sans création de places nouvelles sous réserve de maintenir le nombre actuel de places notamment pour l'accès aux commerces.

Une optimisation de l'utilisation actuelle des places de stationnement peut par ailleurs permettre d'améliorer l'existant (voir paragraphes suivants).

Ceci suppose néanmoins de prévoir, dans le cadre du PLUM, à minima à 1,5 places le stationnement pour les constructions nouvelles à réaliser dans le cœur de ville.

Dans l'hypothèse de 500 logements supplémentaires à l'horizon 2030, 750 parkings privés logements supplémentaires pourraient être ainsi créés.

À défaut il faudrait envisager une augmentation concomitante du nombre de places de stationnement sur le domaine public. Ce serait notamment possible sur l'actuel parking Eudes de Fremont mais aussi tout au long de la rue Eudes de Fremont.

Ceci irait néanmoins à l'encontre d'un objectif de prioriser la valorisation de l'espace public pour des usages publics et non privés.

➤ **Cadoire**

La situation à la Cadoire mérite une analyse particulière.

Les places actuelles de parking disponibles sont principalement localisées autour du centre commercial et relèvent d'un statut privé lié (96 parkings privés dont 2 PMR). Ces places actuelles sont néanmoins utilisées à des usages publics ce qui à terme peut créer des conflits d'usage.

Par ailleurs l'urbanisation récente à créer des besoins nouveaux de stationnement.

Aussi le CDL préconise de maintenir, dans le cadre du PLUM, les 96 places de parking autour du Carrefour Contact. Il propose également à la Municipalité de « négocier » le rattachement ou la mise à disposition de la moitié de ces places au domaine public.

En complément il est proposé à la Municipalité d'étudier, dans le cadre des différents programmes immobiliers envisagés ou à venir, la création d'une dizaine de places supplémentaires de parkings publics en proximité du parking actuel

(voir aussi contribution CDL <http://www.sainte-luce-loire.com/images/stories/cdl/cdl-avisessentielscadoiregaudinthouare.pdf>).

➤ **Format et statut des parkings à créer**

Il faudrait dans les nouveaux logements collectifs éviter de construire des places de stationnement fermées (box) mais au contraire prévoir des parkings ouverts avec des places de parking nominativement attribuées et des locaux sécurisés pour les 2 roues.

Il est en effet avéré que les parkings fermés sont bien souvent utilisés pour d'autres usages que le stationnement de la voiture.

En contrepartie il faudrait notamment prévoir dans ces parkings ouverts des stationnements sécurisés pour les vélos.

Il serait enfin souhaitable de ne pas dissocier le parking du logement. Ceci suppose néanmoins des évolutions réglementaires et législatives en cours d'étude par Nantes Métropole.

2- Répartition des places de parking du domaine public et du domaine privé

Dans le cœur de ville Sainte Luce 67 places de parking (61 parkings place André Malraux et 7 parking place du 11 novembre) relèvent du domaine privé (voir paragraphe 1).

À la Cadoire 96 places de parkings relèvent du domaine privé.

Le CDL préconise de rechercher une mutualisation des places de parking privé à travers des conventions à signer avec les opérateurs privés concernés.

Une intégration de ces places au domaine public pourrait également être étudiée.

Une mutualisation pourrait également être recherchée avec les places du parking de la poste actuellement très sous utilisées.

3- Evolution des stationnements réglementés (zone bleue) pour le cœur de ville

Actuellement Sainte Luce dispose de 280 places de stationnement réglementé dans le cœur de ville. Ceci favorise le « turnover » des places de parking et évite les stationnements « ventouses » dans la journée.

Le CDL préconise une augmentation progressive en fonction des besoins des places réglementées sur la place André Malraux et le square Herzegenauer. C'est un dispositif flexible et peu onéreux de régulation de stationnement à étudier au cas par cas.

Pour le CDL le stationnement sur le domaine public place du marché devrait être utilisé en priorité par les Lucéens pour accéder aux services et aux commerces, permettre aux parents de déposer et reprendre leurs enfants pour l'école et le multi accueil, visiter des résidents, faciliter des livraisons aux commerces.

Pour autant des places actuelles de stationnement sur la place du marché sont vraisemblablement utilisées pour les besoins des salariés des commerces et des services publics ou privés du cœur de ville. Ceci ne devrait pas relever du stationnement public.

Le CDL préconise que les entreprises concernées incitent leurs salariés à utiliser les places disponibles sur le parking Eudes de Fremont pour libérer l'usage du parking de la place du marché aux Lucéens ayant besoin d'accéder aux commerces et services du cœur de ville.

En contrepartie le CDL préconise ne pas étendre le stationnement réglementé au parking Eudes de Fremont. Si besoin des places de parking supplémentaire pourraient y être créées ou encore le long de l'allée Eudes de Fremont.

Ceci pourrait également répondre aux besoins de stationnement des associations qui organisent périodiquement des manifestations sportives ou culturelles.

D'autres propositions sont à débattre ou à approfondir : optimisation des places de parking de la place du marché pourrait être envisagée notamment avec la création autour de celle-ci d'une voirie à sens unique, ...

3- Signalétique stationnements cœur de ville

Sainte Luce ne dispose actuellement d'aucune signalétique indiquant les différents stationnements possibles pour le cœur de ville.

Le CDL préconise de mettre rapidement en place une signalétique lisible de qualité pour valoriser l'ensemble des places de parking disponibles.

Cette signalétique pourrait également faire l'objet d'un document accessible sur le site Internet de la ville.

4- Format du stationnement sur la place du marché

La place du marché, relevant du domaine public, occupée en permanence (sauf le samedi matin) par des voitures ne donne pas une image de qualité du cœur de ville et de son potentiel d'évolution.

Un parking souterrain pourrait se justifier pour augmenter la qualité et l'attractivité de cet espace. Ceci permettrait d'en revoir complètement le « design » en le rendant plus esthétique et agréable à vivre avec un traitement paysager de qualité.

Aussi le CDL préconise d'étudier la faisabilité technique et financière de la construction d'un parking souterrain en remplacement du parking de surface actuelle.

Il faudra aussi étudier l'accessibilité (ascenseur) et la sécurisation (caméra) de ce parking)

Le CDL a estimé, à partir de réalisation comparable, autour de 2 millions d'euros le coût estimatif d'un parking d'une capacité 100 places.

Des financements croisés avec des opérateurs privés seraient à rechercher en s'appuyant sur les programmes immobiliers envisagées d'ici 2030 sur la place du marché le mail de l'Europe.

Cette évolution renforcerait l'attractivité de la place du marché et du mail de l'Europe envisagée dans le cadre du PLUM en préparation (commerces, cafés, services, résidence senior, ...).

Une proposition alternative, déjà été envisagé par l'étude Magnum, pourrait également être approfondie et débattue avec la création d'un « parking silo » dans la proximité la place du marché du mail de l'Europe.

5- Développement des technologies nouvelles

L'utilisation de vélo électrique se développe rapidement. Il en sera de même à plus ou moins court terme pour les voitures électriques.

Aussi CDL préconise de créer rapidement des espaces sécurisés de stationnement pour les vélos avec des bornes de chargement pour les vélos à assistance électrique.

De même le CDL préconise d'installer des bornes de chargement pour les voitures électriques.

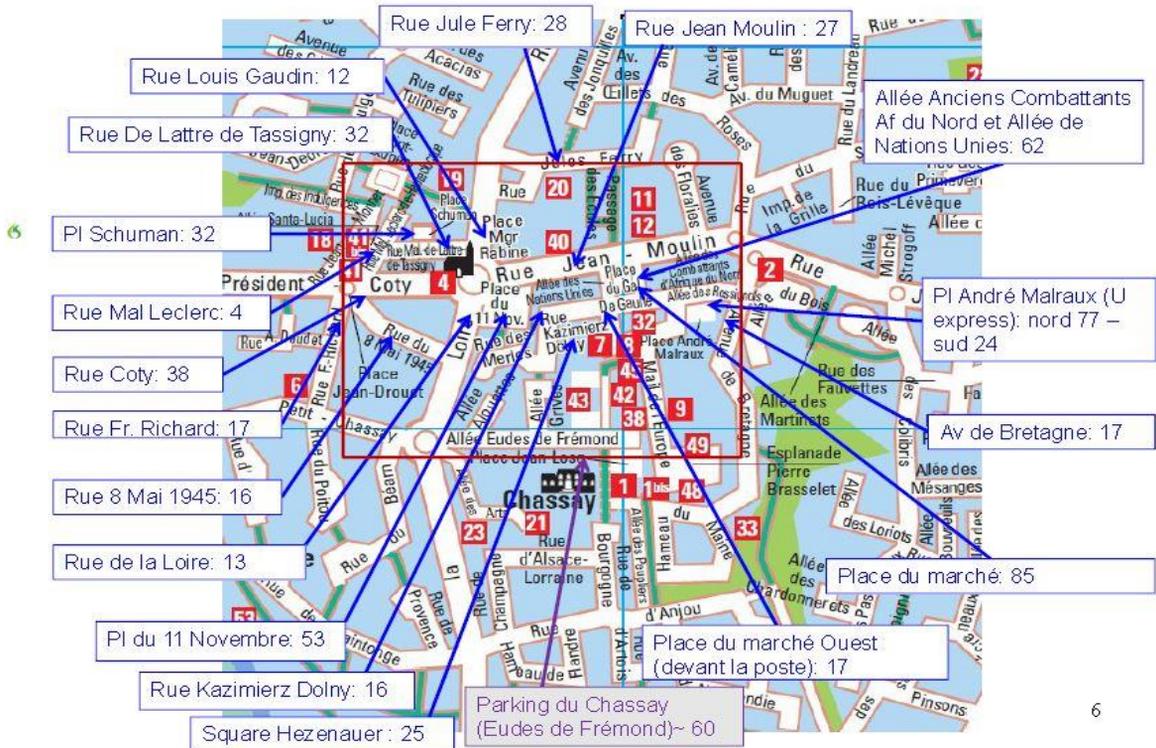
Le CDL préconise également la mise à disposition d'un wi-fi gratuit dans les lieux publics du cœur de ville.

D'autres propositions sont également à étudier puis à débattre :

- l'installation d'une station de location vélos en libre-service « bicloo » en cœur de ville à condition de la mailler avec d'autres stations proches à créer (arrêt du bus 87 au nord de la commune, zone industrielle, centre de ville de Thouaré, ...)
- l'implantation d'une station d'auto partage en cœur de ville (type Marguerite ?) nécessiterait une étude de besoins préalable.

Annexes

1-Localisation des places de stationnement cœur de ville dans un carré de 500 m de côté



6

2- Taux d'occupation des parkings

	Nom	Capacité	Occupation Maximum	Occupation moyenne	Taux de Rotation
1	Rue Jean Moulin Ouest	14	0,90	0,73	5,90
2	Rue Jean Moulin Est	13	0,92	0,72	4,62
7	Allée des Comb. Afr. du Nord	37	1,00	0,43	2,49
8	Allée des Nations Unies	25	1,00	0,48	3,56
11	Rue Louis Gaudin Est	9	0,67	0,51	3,00
13	Rue Louis Gaudin Ouest	3	1,00	0,60	2,00
14	Rue De Lattre de Tassigny	32	1,00	0,86	3,30
16	Rue Maréchal Leclerc	4	1,00	0,65	6,00
20	Rue du Président Coty Est	18	0,94	0,74	5,71
21	Rue de la Loire	13	0,85	0,62	3,46
22	Place du 11 Nov. 1918	40	0,97	0,85	5,97
Total/Moyenne		208	0,93	0,65	4,18

L'accessibilité au stationnement est reconnue facile avec un taux d'occupation de 0,80 ; satisfaisant avec un taux de 0,90 et difficile avec un taux de 0,95.
Le taux de rotation augmente directement le taux d'occupation et le stationnement réglementé y incite.

3- Taux d'occupation des parkings par tronçon

	Nom	Capacité	Nombre maximum de véhicules	Occupation Maximum	Nombre moyen de véhicules	Occupation moyenne	Taux de Rotation
1	Rue Jean Moulin Ouest	14	13	0,90	10	0,73	5,90
2	Rue Jean Moulin Est	13	12	0,92	9	0,72	4,62
3	Avenue de Bretagne	17	14	0,80	12	0,68	2,53
4	Place André Malraux Nord	77	51	0,66	37	0,48	2,24
6	Place du Marché	85	82	0,96	63	0,74	2,96
5	Place André Malraux Sud	24	16	0,65	12	0,48	3,39
7	Allée des Comb. Afr. du Nord	37	37	1,00	16	0,43	2,49
8	Allée des Nations Unies	25	25	1,00	12	0,48	3,56
9	Rue Kazimierz Dolny	16	16	1,00	14	0,89	1,75
10	Place du Marché Ouest	17	17	1,00	12	0,73	2,93
11	Rue Louis Gaudin Est	9	6	0,67	5	0,51	3,00
12	Rue Jules Ferry	28	26	0,93	21	0,76	2,68
13	Rue Louis Gaudin Ouest	3	3	1,00	2	0,60	2,00
14	Rue De Latre de Tassigny	32	32	1,00	28	0,86	3,30
15	Place Robert Schuman	32	32	1,00	30	0,94	2,43
16	Rue Maréchal Leclerc	4	4	1,00	3	0,65	6,00
17	Rue du Président Coty Ouest	20	16	0,81	11	0,57	1,94
18	Rue François Richard	17	16	0,94	14	0,82	2,59
19	Rue du 8 Mai 1945	16	16	1,00	14	0,88	2,11
20	Rue du Président Coty Est	18	17	0,94	13	0,74	5,71
21	Rue de la Loire	13	11	0,85	8	0,62	3,46
22	Place du 11 Nov. 1918	40	39	0,97	34	0,85	5,97
23	Parking 11 Nov Annexe	13	13	1,00	11	0,85	2,23
	Total/Moyenne	570	512	0,91	391	0,70	3,30

4-Taux de places vides dans la journée par tronçon

N° de tronçon	nb de places	avant 07:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	mini 9h-19h
		07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	9h-19h	
01	27	81%	70%	59%	30%	26%	22%	37%	59%	48%	37%	26%	44%	44%	37%	56%	22%	
02	16	75%	69%	81%	25%	25%	25%	31%	56%	44%	38%	38%	31%	38%	50%	88%	25%	
03	96	86%	82%	84%	60%	50%	55%	58%	73%	64%	39%	43%	48%	42%	58%	76%	39%	
04	85	88%	88%	79%	31%	19%	22%	36%	52%	24%	6%	7%	33%	46%	73%	88%	6%	
05	37	92%	92%	97%	70%	59%	65%	65%	81%	73%	46%	5%	54%	68%	43%	62%	5%	
06	25	96%	88%	96%	68%	60%	40%	80%	88%	48%	36%	0%	52%	52%	28%	36%	0%	
07	16	56%	56%	63%	13%	6%	6%	31%	19%	0%	0%	0%	13%	25%	69%	69%	0%	
08	16	100%	100%	63%	25%	19%	19%	63%	63%	13%	13%	6%	19%	75%	100%	100%	6%	
09	12	33%	33%	67%	42%	58%	58%	58%	58%	58%	25%	33%	42%	33%	42%	33%	25%	
10	28	71%	64%	61%	7%	18%	18%	29%	36%	32%	11%	18%	32%	36%	61%	82%	7%	
11	29	59%	34%	34%	38%	17%	21%	24%	41%	17%	21%	14%	21%	34%	24%	52%	14%	
12	32	41%	25%	13%	9%	9%	6%	16%	9%	6%	6%	6%	13%	25%	13%	16%	6%	
13	13	100%	69%	15%	0%	8%	8%	15%	0%	0%	8%	23%	23%	69%	85%	85%	0%	
14	18	33%	28%	39%	50%	50%	50%	61%	33%	44%	50%	22%	39%	39%	50%	50%	22%	
15	18	72%	39%	61%	39%	17%	11%	33%	28%	28%	17%	22%	11%	22%	22%	44%	11%	
16	18	11%	11%	22%	11%	0%	11%	11%	17%	0%	17%	22%	17%	11%	11%	39%	0%	
17	18	61%	44%	56%	33%	22%	33%	28%	11%	33%	44%	28%	56%	11%	33%	56%	11%	
18	13	100%	100%	92%	62%	15%	31%	15%	62%	54%	46%	46%	23%	31%	77%	46%	15%	
19	40	90%	83%	75%	13%	10%	15%	5%	50%	25%	8%	13%	5%	25%	45%	70%	5%	
total	557	76%	69%	67%	36%	29%	31%	39%	50%	36%	24%	20%	33%	40%	50%	65%	20%	